

TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE (ET TAXES ASSIMILÉES) RÉGIME DU RÉEL NORMAL - MINI RÉEL



PÉRIODE DE DÉCLARATION					Ne pas i	utiliser cette déclar	ation pour un	e autre période
Accueil du public: horaires d'ouverture sur i	impots.gouv.fr, rul	orique «Nous contac	ter».					
Adresse du service								
où cette déclaration doit								
être déposée								
au plus tard le								
Identification du destinataire								
Adresse de l'établissement (quand celle-ci est différente de l'adresse du destina	ataire)							
Rayer les indications imprimées par ordin	-				1	tifiez-les en rouge.		
SIE Numéro de de	ossier Clé	Période	CDI	Code service	Régime			
Numéro de TVA intracommunautaire ('ne concerne nas les Di	244)						
		tablissement (SIRET)						
ATTENTION: ce cadre est réservé aux er								0005
niveau du groupe (art. 1693 ter du CGI),	celles-ci doivent	cocher impérativer	ment la ca	se ci-contre (y compris la sociét	té tête de groupe en tant q	ue membre)	
Si vous n'avez à remplir aucun	e ligne de ce	formulaire (de	éclaratio	on « néant	»), veuillez	cocher la case	à droite	0010
MODALITÉS DE DÉCLARATION								·
PAIEMENT, DATE, SIGNATURE		RÉSERVÉ	À L'ADI	MINISTRA	TION		l	
Signa	ture ·	Somme:		Date:			Pénalités	-
Date : Signature : Téléphone :			N° PEC				Taux 5% 900 Taux % 900	
Case à cocher				N° d'onératio	n		Taux % 900	
Paiement par virement bancaire :		• Si yous i	navez nar c					
Paiement par imputation*: I'établir impérativement à l'ordre du TRÉSOR PUBLIC.								
 (joindre l'imprimé n° 3516 disponible sur www.impo ou auprès de votre service des impôts). 	-		payez par v	irement(s), pré	cisez-en le nom	bre	Date d	e réception
CADRE RÉSERVÉ À LA CORRE	SPONDANC	E						
Des info		ez déclarer et payer v nentaires sont dispor				internet. rique « professionnels »		

_	MONTANT DEC OPÉRATIONS PÉALISÉE	-0									
A MONTANT DES OPÉRATIONS RÉALISÉES OPÉRATIONS IMPOSABLES (H.T.) OPÉRATIONS NON IMPOSABLES											
0.4	•	04			0000						
	Ventes, prestations de services	0979			Exportations hors I			0032			
	Autres opérations imposables	0981		05	Autres opérations	non imp	oosables	0033			
2A	Achats de prestations de services intracommunautaires (article 283-2 du code général des impôts)	0044		06	Livraisons intracon	nmunau	ıtaires	0034			
2B	Importations (entreprises ayant opté pour le dispositif d'autoliquidation de la TVA à l'importation)	0045									
03	Acquisitions intracommunautaires (dont ventes à distance et/ou opérations	0045		6A	Livraisons d'électricité, de gaz naturel, de chaleur ou de froid non imposables en France			0029			
2 /	de montage:)	0031		07	Achats en franchise			0037			
ЗA	ou de froid imposables en France	0030		07				0037			
3B	Achats de biens ou de prestations de services réalisés auprès d'un assujetti non établi en France (article 283-1 du code général des impôts)	0040		7A	Ventes de biens ou prestations de services réalisées par un assujetti non établi en France (article 283-1 du code général des impôts)			0043			
3C	Régularisations (important : cf. notice)	0036		7B	Régularisations (important : cf. notice)			0039			
В	DÉCOMPTE DE LA TVA À PAYER										
	TVA BRUTE						Base hors	taxe	Taxe due		
	Opérations réalisées en France métropo	litaine									
80	Taux normal 20%	Faux normal 20%									
09	Taux réduit 5,5%		0105								
9B	Taux réduit 10%					0151					
	Opérations réalisées dans les DOM										
10	Taux normal 8,5%					0201					
	11 Taux réduit 2,1%										
12	Opérations imposables à un autre taux (
10	Ancien taux		•			0900					
	Opérations imposables à un taux particulie	•			, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	0950					
	TVA antérieurement déduite à reverser							0600			
5B	Sommes à ajouter, y compris acompte con	gés (expi	rimées en euro)					0602			
La ligne 11 ne concerne que les DOM.				16 7C	16 Total de la TVA brute due (lignes 08 à 5B) 70 Dont TVA sur importations bénéficiant du dispositif						
	de 2,1% sont déclarées s	Les autres opérations relevant du taux de 2,1 % sont déclarées sur l'annexe			d'autoliquidation						
	3310 A.										
	,			18	Dont TVA sur opération	s à destir	nation de Monaco	0038			
	TVA DÉDUCTIBLE										
	Biens constituant des immobilisations							0703			
	Autres biens et services							0702			
21	Autre TVA à déduire	cf. notic	œ])	0059			
22	Report du crédit apparaissant ligne 27 de la	a précéde	ente déclaration					8001			
2C Sommes à imputer, y compris acompte congés (exprimées en euro)								0603			
					Total TVA déducti	ble (lig					
22A Indiquer ici le coefficient de taxation forfaitaire applicable pour la période s'il est différent %				24	Dont TVA non perçu assujettis disposant stable dans les DOM	d'un éta	0709				
					(articles 295-1-5° et 295 A	du code gé	énéral des impôts)				
	CRÉDIT		l		TAXE À PAYER						
25	Crédit de TVA (ligne 23 – ligne 16)	0705		28	TVA nette due (lig	ne 16 -	- ligne 23)				
26	Remboursement de crédit demandé sur formulaire n° 3519 joint	8002									
AA	Crédit de TVA transféré à la société tête de groupe sur la déclaration			29	Taxes assimilées annexe n° 3310 A			9979			
	récapitulative 3310-CA3G	8005			Total à paver acqu	uitté nai	r la société tête				
27	Crédit à reporter (ligne 25 – ligne 26 – ligne AA)	8003		Total à payer acquitté par la société tête de groupe sur la déclaration récapitulative 3310-CA3G (lignes 28 + 29)			9991				
(Cette somme est à reporter ligne 22 de la prochaine déclaration)											
Attention! Une situation de TVA créditrice (ligne 25 servie) ne dispense pas du paiement des taxes assimilées déclarées ligne 29.					Total à payer (lignes 28 + 29 – AB) (N'oubliez pas de joindre le règlement correspondant)						

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

Si vous réalisez des opérations intracommunautaires, pensez à la déclaration d'échanges de biens (livraisons de biens) ou à la déclaration européenne de services (prestations de services) à souscrire auprès de la Direction Générale des Douanes et des Droits indirects (cf. notice de la déclaration CA3).